

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

À

Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants
de la circonscription de Thionville 1

J'ai l'honneur de vous communiquer divers documents relatifs au fonctionnement du Rased de la circonscription de Thionville 1 pour l'année scolaire 2019/2020.

Pour rappel :

Le Rased ne peut être mobilisé que lorsque des aides spécifiques ont été apportées en classe.

Vous trouverez en annexes :

Annexe 1 : le **Mémento RASED 2019/2020** qui précise les coordonnées des membres du Rased ainsi que les écoles concernées de chaque antenne. À noter une nouvelle répartition des secteurs des trois antennes.

Annexe 2 : les **Missions spécifiques** des membres du Rased.

Annexe 3 : la **Mise en œuvre des aides spécialisées** du Rased.

Annexes 4a-b-c : les plaquettes de présentation des antennes Rased Thionville – Terville – Nilvange.

Annexe 5 : la trame de **Demande d'aide** au Rased.

Rappel : Des **documents d'aide à l'analyse des difficultés** se trouve dans *Espace Rased > Documents*. Ces différents documents destinés aux enseignants aideront à rédiger les demandes d'aide et à préparer les entretiens avec les membres du Rased.



Audrey LEININGER